Septembre - Octobre 1984 • No. 1

SERVICE DE LA DOCUMENTATION
CSN

Réseau ♀

Comités Femme de la FNEEQ.

Une publication de plus

Nous recevons toutes l'Info-FNEEQ; de plus, des sessions de femmes réunissent périodiquement plusieurs d'entre nous. De nombreuses réunions locales et nationales permettent à celles qui sont motivées de suivre les activités syndicales. Celles qui sont infifférentes à ces dernières, mais que des questions propres aux femmes intéressent, peuvent parcourir **La Vie en rose,** ou même **Châtelaine**. En somme, pourquoi le comité femmes de la FNEEQ estime-t-il nécessaire de rédiger ce bulletin, destiné à toutes les enseignantes de la fédération?

Poser la question en ces termes est presque y répondre. En effet, nous avons toutes au moins un trait en commun: nous enseignons soit dans une université, soit dans un CÉGEP, soit dans une institution privée. Nous pouvons donc croire qu'à ce titre, nous avons des causes communes à défendre. Nos intérêts ne s'opposent certes pas à ceux des autres femmes, mais ils sont «colorés» d'une façon particulière. Nos revendications peuvent ressembler aux objectifs syndicaux «unisexes», mais il arrive qu'elles soient différentes. Parfois, nos objectifs peuvent même contredire certains aspects du syndicalisme traditionnel.

Sans aller plus loin, on peut citer en exemple l'accès à l'égalité dans l'emploi, de même que notre contestation des conditions de militantisme. Plus d'enseignants remarquent maintenant que les derniers noms sur les listes d'ancienneté, sont surtout des noms féminins; certains vont jusqu'à admettre qu'un changement est nécessaire.

Plus de militants se révoltent s'ils se rendent compte qu'en faisant partie de la structure syndicale, ils ont abandonné du même coup toute vie personnelle; ils voient aussi que leurs rangs comptent fort peu de femmes chargées d'enfants en bas âge, ou même d'hommes pour lesquels la vie familiale est primordiale. Ils constatent avec stupeur qu'ils constituent un groupe de personnes très particulières; plusieurs d'entre eux trouvent que cela est dangereux et pour eux et pour ceux qu'ils représentent.

Si les femmes n'avaient pas amorcé les débats sur ces questions, qui l'aurait fait?

Suite à la page 4

Lu, vu ou entendu

En juin dernier, le Conseil supérieur de l'Éducation publiait un avis intitulé ***La situation des femmes dans le système d'enseignement.***

À certains égards, le document est instructif, ne serait-ce que parce qu'il confirme ce que nous soupçonnions déjà.

Les étudiantes

Les filles, en secondaire 4 et 5, obtiennent, lors des examens du ministère, des résultats équivalents et même supérieurs à ceux des garçons dans toutes les matières scientifiques. En outre, il y a une représentation équivalente des filles et des garçons dans les matières scientifiques, mais les filles sont plus présentes que les garçons dans les voies enrichies de mathématiques.

Que, par contre, quand il s'agit de choisir une profession, rien ne va plus: au niveau collégial, les filles ne constituent que 39.6% de la clientèle du secteur général en sciences, et 10% de la clientèle du secteur des techniques physiques. Que s'est-il passé? Le rapport évoque le sarcasme, voire le harcèlement sexuel dont sont victimes les filles qui optent pour une formation non traditionnellement «féminine»; il évoque aussi les difficultés réelles, pour ces diplômées, de trouver un emploi correspondant à leurs capacités.

Cependant, l'avis ne mentionne pas que la quasi absence de professeures dans certaines disciplines du collégial contribue fortement à faire croire que le métier en question n'est pas «féminin». Bien plus, il est certain que la disparition progressive des femmes dans l'enseignement collégial pourrait enlever aux étudiantes le peu de modèles qui leur reste au CÉGEP.

Les enseignantes

Les femmes constituent, en 1981, 99.2% des effectifs au niveau préscolaire, 88.7% au primaire, 40.8% au secondaire, 35.1% au collégial et 16.1% à l'Université. (Ces chiffres comprennent, à ces deux derniers niveaux, les chargées de cours, où elles sont proportionnellement plus nombreuses). De plus, ces femmes sont très fortement concentrées dans certaines orientations dites «féminines».

Les femmes cadres

Dans les écoles primaires, les femmes ne sont directrices ou adjointes que dans 34.7% des cas. Au secondaire, le pourcentage tombe à 14.6%, et au Collégial à 7.5%.

Par ailleurs, soulignons qu'au plan des assises théoriques, certaines affirmations nous paraissent fausses. Ainsi la phrase suivante nous a-t-elle fait sursauter:

> **«Si l'on part du principe que, dans toute organisation, les meilleurs, quel que soit leur sexe, sont amenés normalement à gravir les échelons et à**

accéder à des fonctions de gestion, on aurait dû retrouver au sommet le même nombre de femmes qu'à la base» (p. 16)

Autrement dit, les meilleures enseignantes et enseignants seraient ceux qui n'enseigneraient plus, **mais administreraient les écoles?** Nous ne pensons pas que ce soit vrai.

Enfin, on parle des femmes présentes dans les structures syndicales sous la rubrique «**les femmes-cadres**» et on oublie de dire qu'à la FNEEQ, il n'y a guère de sous représentation des femmes aux échelons supérieurs. Il est dommage qu'un raisonnement, juste dans l'ensemble, passe sous silence cette exception; cela nuit, à notre sens, à la crédibilité du reste.

Les enseignantes à temps partiel, les occasionnelles

À cet égard, le Conseil supérieur est clair: **ce sont les femmes qui sont le plus touchées par la mise en disponibilité,** et c'est vrai à tous les niveaux. Ce sont aussi les femmes qui sont le plus susceptibles d'avoir des emplois précaires.

Au niveau collégial, alors que les femmes ne représentent que 35.1% de l'ensemble de l'enseignement régulier, elles constituent 43.5% des effectifs à temps partiel. Elles constituent aussi (toujours en 1981), 54% des professeurs mis en disponibilité.

À l'université, les femmes constituent près du tiers des postes de chargées de cours, (alors qu'elles représentent 16.1% des effectifs totaux).

En somme: nous ne prétendons pas résumer de façon exhaustive l'ensemble du document; nous n'en faisons également qu'une critique bien partielle. Nous passons notamment sous silence les recommandations, convaincues que nous sommes que vous saurez le faire.

Le Conseil du Statut de la femme et nous:

Nous publions, sans commentaires, le texte qu'a fait parvenir au Comité femmes de la FNEEQ, madame Francine C. McKenzie, nouvelle présidente du CSF.

Madame,

Malgré le retard, le Conseil du statut de la femme réuni en assemblée les 14 et 15 juin a examiné la demande d'appui que vous nous aviez fait parvenir en avril dernier.

Après discussion, les membres du Conseil ont jugé qu'il ne leur appartenait pas de réclamer le gel de la tâche des enseignants et enseignantes dans les CEGEP l'année prochaine.

Cependant, compte tenu de l'impact des décrets sur la représentativité des femmes au sein du corps professoral des CEGEP, j'ai demandé au sous-ministre de l'Éducation de me faire parvenir certaines données et nous déterminerons par la suite dans quelle mesure nous pourrons intervenir.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Signé:
Francine C. McKenzie

28/06/84

Suite de la page 1

Loin de nous l'idée de n'aborder que ce genre de problèmes dans ce bulletin. Nous aimerions en effet donner des nouvelles de vous toutes, rendre compte des actions qui se posent chez vous et ailleurs. Nous souhaiterions que chacun trouve, au hasard de cette lecture, soit une piste de réflexion, soit un sujet d'étonnement, soit la réponse à une question. C'est pour permettre cela qu'existera aussi une chronique de lectures.

Il nous arrivera, comme comité FNEEQ, de donner notre position sur certains dossiers et d'en expliquer le bien-fondé. Mais, nous tenons à connaître aussi ce que vous faites et croyez, les difficultés que vous rencontrez, les points sur lesquels vous n'êtes pas d'accord.

Dans notre prochain numéro, nous commencerons à publier les résultats d'une enquête téléphonique visant à connaître l'état des comités locaux. Nous donnerons également toutes les «nouvelles» que vous voudrez bien nous communiquer.

Le réseau femmes existe, des rapports et procès-verbaux en témoignent. Cependant, il nous reste à lui donner plus d'épaisseur qu'une feuille de papier.

Post scriptum

La lecture de ce bulletin est décourageante? Vous en avez assez de lire, une fois de plus, que les femmes sont sous-représentées, discriminées, mal formées et qu'elles le demeureront encore longtemps? Bref, vous savez tout cela sans avoir les moyens de le changer?

Vous attendez une réponse à ces trois questions, mais vous n'en aurez pas. Cependant, un Sage a dit: Bien poser un problème, c'est déjà un peu le résoudre!

Mais peu, c'est bien peu...

Qui rejoindre à la FNEEQ?

Depuis septembre, nous sommes sept élues; en outre, une employée de la fédération fait partie du groupe. Voici notre nom et d'où nous venons.

- **Jean-Anne Bouchard,**
  conseillère syndicale à l'information.
- **Marie-Christiane Carrier,**
  Syndicat des chargé-e-s de cours de l'Université du Québec à Montréal.
- **Irène Doiron,**
  Cégep Montmorency.
- **Christiane Jobin,**
  Cégep de Rimouski.
- **Lucie Lambert,**
  Cégep Dawson.
- **Christiane Mallet,**
  Syndicat des chargé-e-s de cours de l'UQAM.
- **Janice Paquette,**
  Cégep Vanier.
- **Rose Pellerin,**
  Présidente de la FNEEQ,
  responsable politique du dossier femmes
- **Nadine Pirotte,**
  Cégep André-Laurendeau.

Permanence du comité

lundi, de 13h30 à 16h30:
Christiane Jobin
418-722-6818 (local du syndicat)

mercredi, 13h30 à 16h30:
Nadine Pirotte
514-598-2241 (à la FNEEQ)

jeudi, de 9h à 12h:
Lucie Lambert
514-598-2241 (à la FNEEQ)

Pour ce qui est libérations syndicales, elles sont partagées, à la première session, entre Nadine, Christiane et Lucie.

Avez-vous remarqué...

que plusieurs régions ne comptaient aucun membre au comité? La vôtre serait-elle du nombre? Le dernier Conseil prévoyait 8 postes et nous sommes sept (7)...